

Inhaltsverzeichnis

06.04.2019 La Liberté Un prix cantonal pour les entreprises..... 2

Seite 14

Régions

Un prix cantonal pour les entreprises

Pro Familia Fribourg L'association lance un projet de prix cantonal pour les entreprises favorisant la conciliation de la vie familiale et professionnelle.

Le budget 2019 est de 42 430 fr. (mise en œuvre du projet), financé par les cotisations, la LoRo ou des dons. Nicole Rüttimann

Récompenser les entreprises permettant à leurs employés de concilier vie familiale et professionnelle. Tel est le but visé par Pro Familia Fribourg, qui lance un projet de prix cantonal. Celui-ci ainsi que les activités de l'association ont été présentés jeudi en assemblée. Pro Familia Fribourg promeut ce «Family Score» auprès des entreprises fribourgeoises. Les TPF ont répondu favorablement à l'analyse qui doit avoir lieu en 2019, a indiqué Valérie Piller Carrard, présidente de Pro Familia Fribourg et de Pro Familia Suisse. L'association suit ainsi l'exemple de sa faîtière qui décerne un prix semblable. Pour sa mise en place, elle a obtenu 17 000 fr. de la Loterie romande sur un total prévu de 47 500 fr.

En 2019, l'association rencontrera le groupe parlementaire de politique familiale du Grand Conseil. Ainsi que les organisations du canton s'occupant d'apporter des conseils aux familles.

En octobre 2018, et pour évoquer le sujet de la conciliation famille et profession, elle avait réuni quatre organisations fribourgeoises (Fédération des crèches et garderies, Association des éducatrices en maternelle, Fédération d'accueil familial de jour et Office familial), qui participeront à la mobilisation nationale en faveur de l'accueil extrafamilial le 28 septembre 2019. Si des avancées ont été relevées, telles que le développement de crèches et accueils ou l'offre du service Fribourg pour tous, le bilan de la politique familiale dans le canton a été jugé mitigé, sous l'effet notamment de la rigueur économique. Par exemple, les prestations complémentaires pour familles y sont toujours inexistantes, bien qu'inscrites dans la Constitution cantonale depuis 2004.

En ce sens, Pro Familia Fribourg a communiqué son soutien au postulat déposé en mars au Grand Conseil par les députées Anne Meyer Loetscher et Bernadette Mäder-Brühlhart, réclamant un rapport actualisé sur la politique familiale. «Nous espérons qu'il soit soutenu par le Conseil d'Etat et le Grand Conseil. Si tel est le cas, il permettra d'avoir une vue d'ensemble sur les mesures à adapter en actualisant celui de 2004, et sera un instrument de pilotage important. Grâce à ce type de rapport, de nombreux cantons ont mis en place des mesures en matière de politique familiale», a relevé Valérie Piller Carrard.

Pro Familia Fribourg a gagné des membres et regroupe désormais 10 associations, 27 communes, 8 paroisses, 4 organes cantonaux et une dizaine de privés. Ses comptes 2018 présentent un bénéfice de 1309 fr. et des charges de 2240 fr.